

Projet HoloSolis d'usine de fabrication de cellules et de modules photovoltaïques sur la ZAC Europôle 2 de Hambach (57)

AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

du lundi 25 septembre au mardi 31 octobre 2023

LE PROJET OBJET DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

HoloSolis (entreprise à l'actionariat 100% européen) envisage la création, d'ici 2025, d'une usine de fabrication de cellules et de modules photovoltaïques sur la ZAC Europôle 2, dans l'agglomération de Sarreguemines, à Hambach (Moselle). Ce projet est différent et indépendant de celui porté par l'entreprise REC Solar sur le même site jusqu'en 2022 (projet abandonné depuis).

L'usine d'HoloSolis aurait une capacité de production de 5 gigawatts (GW) par an, soit 10 millions de panneaux solaires, ce qui en ferait la plus importante d'Europe. Ce volume de production permettrait l'équipement chaque année d'un million de foyers en panneaux photovoltaïques.

1 700 emplois (équivalents temps plein) seraient nécessaires pour faire fonctionner cet équipement industriel qui ambitionne de participer à la transition énergétique et à la souveraineté industrielle de la France et de l'Europe dans ce domaine.

HoloSolis prévoit de faire l'acquisition d'un terrain de 50 ha, dont 18,5 ha seraient construits pour les besoins du projet. Une réserve foncière de 6,5 ha pourrait permettre une extension future de l'usine, afin de porter à terme sa production à 7 GW par an (+ 40 %).

Le montant d'investissement global estimé pour atteindre 5 GW de production est de 709 millions d'euros dont : 71 % pour les équipements, 25 % pour les bâtiments et 4 % pour les réseaux et équipements annexes des bâtiments, ainsi que l'achat du foncier.

Outre la création des divers bâtiments (installations de production, entrepôt, centre d'innovation, bureaux...), le projet prévoit :

- le raccordement électrique de l'usine depuis le poste existant de Sarreguemines distant d'une dizaine de kilomètres environ au moyen d'une liaison souterraine à 225 000 volts (cette partie du projet relève de la compétence de RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité) ;
- la construction par HoloSolis d'une canalisation de transport des eaux industrielles traitées vers la Sarre d'environ 4 km. L'usine serait approvisionnée en eau provenant de la Sarre grâce à une autre conduite d'environ 8 km. Elle serait construite par la Communauté d'agglomération Sarreguemines Confluences dans le cadre de son schéma directeur d'eau potable et servirait également d'autres besoins que ceux d'HoloSolis ;
- le réaménagement de la route existante au nord du site, afin de desservir au mieux le centre logistique de Seifert indépendamment de l'usine.

LE CADRE DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

Conformément au Code de l'environnement (art. L121-8), HoloSolis - en partenariat avec RTE, co-maître d'ouvrage - a saisi la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) de son projet le 30 juin 2023. Considérant que « ce projet comporte des impacts significatifs sur l'environnement et présente de très forts enjeux d'aménagement du territoire et socio-économiques », la CNDP a décidé le 5 juillet 2023 de l'organisation d'une concertation préalable du public. La décision de la CNDP est disponible à l'adresse suivante : https://www.debatpublic.fr/sites/default/files/2023-07/DECISION_2023_85_HOLOSolis_1.pdf

Elle a désigné Madame Valérie TROMMETTER (responsable qualité-sécurité-environnement) et Monsieur Bernard CHRISTEN (consultant en concertation) en tant que « garants » de cette procédure.

En application du Code de l'environnement (article L 121-15-1), la concertation préalable permettra de débattre de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques principales du projet, ainsi que des enjeux socio-économiques qui s'y attachent et de ses effets sur l'environnement et l'aménagement du territoire. Elle abordera en outre les solutions alternatives et portera aussi sur les modalités d'information et de participation du public après la concertation préalable.

LES MODALITÉS PRATIQUES DE LA CONCERTATION

La concertation se déroulera du lundi 25 septembre au mardi 31 octobre 2023 (minuit).

Toutes les personnes intéressées sont conviées à y participer.

Elles peuvent pour cela :

- Prendre part aux différents rendez-vous :

Samedi 30/09 à 9h30	Réunion publique de lancement	WOUSTVILLER, Salle du W (en contrebas de la Mairie), 24 rue de Nancy
Mercredi 4/10 à 19h	Émission en public* sur « Les enjeux européens et nationaux du projet d'HoloSolis »	SARREGUEMINES, Médiathèque communautaire, Salle « Le Forum », 4 Chaussée de Louvain
Dimanche 8/10 de 10h à 18h	Rencontre avec les équipes d'HoloSolis sur le Grand Marché des Producteurs	SARREGUEMINES, Parc de l'Hôtel de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, 99 rue du Maréchal Foch

Mardi 10/10 à 18h	Atelier de concertation* La prise en compte de l'environnement dans le projet	HAMBACH, Centre de communication INEOS, Europôle Sarreguemines Confluences, rue Robert Pax
Samedi 21/10 à 9h30	Atelier de concertation* Les incidences du projet sur le cadre de vie des riverains + visite sur site	WILLERWALD, Salle Polyvalente, 25 rue de la croix
Mardi 24/10 à 18h	Atelier de concertation* Les enjeux socio-économiques et d'aménagement du territoire associés au projet	HAMBACH, Centre de communication INEOS, Europôle Sarreguemines Confluences, rue Robert Pax
Vendredi 27/10 à 18h	Réunion publique de clôture	WOUSTVILLER, Salle du W (en contrebas de la Mairie), 24 rue de Nancy

*Inscription conseillée au 06 68 76 92 45 ou via le site internet www.concertation-holosolis.org

- S'exprimer 24h/24 et 7j/7 sur le registre numérique, accessible depuis le site internet www.concertation-holosolis.org
- Déposer un avis sur les registres papiers
Ces registres sont disponibles aux horaires habituels d'ouverture du public :
- en mairie de Hambach, 122 rue nationale à Hambach ;
- en mairie de Willerwald, 54 rue principale à Willerwald ;
- au siège de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, 99 rue du Maréchal Foch à Sarreguemines ;
- au siège de la Communauté de communes de l'Alsace Bossue, 14 rue Vincent d'Indy à Sarre-Union.
- Écrire directement aux garants de la concertation :
- par mail à : valerie.trommetter@garant-cndp.fr / bernhard.christen@garant-cndp.fr ;
- par courrier postal adressé à :
Commission Nationale du Débat Public
Concertation HoloSolis
244 boulevard Saint-Germain
75007 PARIS.

Pour que chacun puisse s'informer, HoloSolis met en outre à disposition du public plusieurs outils :

- un site internet dédié : www.concertation-holosolis.org
- un dossier de concertation pouvant être téléchargé depuis le site internet et/ou consulté en version papier aux heures habituelles d'ouverture au public :
- en mairie de Hambach, 122 rue nationale à Hambach ;
- en mairie de Willerwald, 54 rue principale à Willerwald ;
- au siège de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, 99 rue du Maréchal Foch à Sarreguemines ;
- au siège de la Communauté de communes de l'Alsace Bossue, 14 rue Vincent d'Indy à Sarre-Union.
- une synthèse du dossier de concertation téléchargeable depuis le site internet (en version française et allemande). Elle sera aussi mise à disposition du public lors des différents rendez-vous de la concertation.
- une exposition à l'Hôtel de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences (99 rue du Maréchal Foch à Sarreguemines), en accès libre aux heures d'ouverture au public.

PRISE EN COMPTE DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC

L'ensemble des contributions recueillies durant la concertation seront analysées et les maîtres d'ouvrages répondront aux questions posées.

A l'issue de la concertation, les garants désignés par la CNDP en dresseront le bilan en présentant la façon dont elle s'est déroulée, en synthétisant les observations et propositions présentées par le public et en listant les questions restées sans réponse. Ce bilan contiendra aussi des recommandations quant à la poursuite de la concertation jusqu'à l'enquête publique. Celui-ci sera rendu public via le site internet www.concertation-holosolis.org et le site de la CNDP www.debatpublic.fr

Par la suite, HoloSolis (en partenariat avec RTE), publiera un rapport indiquant les enseignements qu'il tire de la concertation et les mesures qu'il envisage de prendre en conséquence. Ce rapport explicitera la manière dont les demandes et attentes du public seront prises en compte par le maître d'ouvrage pour faire évoluer son projet. Il sera présenté à la CNDP et aux garants et sera rendu public via le site internet www.concertation-holosolis.org et le site de la CNDP www.debatpublic.fr